

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 22 septembre 2022

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 20 heures 55

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Pierre FOURNIER	Proviseur
Secrétaire de séance	Claudine DARS DENISE	Personnel Enseignant

Nombre de membres présents :

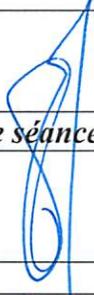
Quorum : **Atteint**

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 6 juillet 2022 est *approuvé* [X]
refusé []

Résultat du vote : 1 abstention

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	1	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions		
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)	1	
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...	1	
IX	Formation continue. GRETA	1	
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Mise en place des instances		
XII	Questions Diverses	1	
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation			
TOTAL		4	

Le 27 septembre 2022

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	

Transmission à l'Inspecteur d'Académie
le :

Transmission au Recteur
le

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022**

sous la présidence de : Pierre FOURNIER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : Pierre FOURNIER		X		
- Adjoint : François LE ROHELLEC		X		
- Gestionnaire : Nathalie FERDINAND		X		
- Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ		X		
- Chef des travaux : Françoise VAISSE		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	1 – Florence BRUTUS représentée par Mme GATECEL	X		
	2- Thierry MATHIEU		X	
- de la commune siège :	1 – Alberte FREY	X		
- du groupe de communes	1 – Michel HERAIL		X	
- qualifiées	1 –Luc MAS – Directeur CAMERON			X
	2 -			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Clément GRENET représenté par M. DUPARAY		X		
2 – Claudine DARS DENISE		X		
3 – Eric MEJEAN		X		
4 – M'Hamed BEN AMAR		X		
5 – Brahim HACHEME		X		
6 – Anne RAMANITRA		X		
7 – Julien MANRESA		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – Anabel GUILLOU		X		
2 – Frédéric NAVARRO			X	
3 – Imène BENAOUN		X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Najah KHARBACHI		X	
	2 – Zolika BRAFMAN	X		
	3 – Judith TORTI	X		
	4 – Fabienne IBANEZ	X		
	5 –Mme SEGUIN	X		
	6 –			
	7 -			
- élèves	1 –Ali Sabri BEJAOUI		X	
	2 – Oussama SAOUD		X	
	3 – Raphaël THIBAUT		X	
	4 – Ambre SOULE		X	
	5 –			
MEMBRES INVITES				

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 22-09-2022
- N° de séance : 7

Chapitre : I

Affaires financières

● Tarifs

Carte des vins

C'est la même que celle présentée au mois de juin, mais aucune autre proposition n'a été faite de la part des collègues d'hôtellerie. Elle est présentée par la nouvelle DDFT Mme Saes. Elle est amendable.

Vote : 15 pour 3 abstentions

● DBM

Le service couture souhaite acquérir de nouvelles machines d'un montant de 6032,40, pris sur les crédits AP de la discipline.

Vote : unanimité

● Demande de convention d'occupation précaire d'un logement de fonction

Demande de la part d'un agent qui souhaite rester jusqu'aux vacances de Noël dans un logement, avec engagement écrit.

Vote : unanimité

● Critères d'attribution des fonds sociaux

A propos du calcul du quotient familial, l'AS souhaite rajouter : *salaire plus prestations familiales moins charges fixes*. Cela a toujours été pratiqué, mais cela n'était pas écrit.

Vote : unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 22-09-2022
- *N° de séance* : 7

Chapitre : IX

GRETA

- Recrutement d'un nouveau personnel et demande de la prendre en contrat jusqu'à la fin du congé maladie de la personne qu'elle remplace.

Vote : unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 22-09-2022
- *N° de séance* : 7

Chapitre : VI

Pédagogie

● **Horaires, sonneries**

M. Le-Rohellec déclare qu'à la suite d'un travail réalisé l'année dernière, il est apparu que la plupart des créneaux étaient à 50 minutes alors que la base officielle est de 55 min plus 5 minutes d'interclasse. La proposition d'un nouvel horaire repousse la sortie à 18h et non plus à 17h50. Les transports ont été avertis.

M. Duparay pense que les habitudes semblent persister et que les bus partent comme d'habitude.

M. Fournier déclare qu'il faut certainement revoir avec les prestataires des bus.

M. Duparay rajoute que les horaires des trains vont faire que les collègues devront attendre pour prendre le train suivant. Il ajoute aussi qu'il va être compliqué pour les élèves d'avoir le temps de manger en 50 minutes.

Les parents d'élèves déclarent que c'est une problématique qui existe déjà, trop d'élèves déclarent qu'ils n'ont pas le temps de manger.

M. Le-Rohellec ne nie pas la difficulté de la pause méridienne, mais explique que si l'on ne change pas ces horaires, ce sont des centaines d'heures de cours qui ne sont pas réalisées.

Mme Ferdinand explique qu'il y a un nombre conséquent d'élèves qui mangent en plus de l'année dernière. A titre d'exemple, mardi 20 septembre, 1017 élèves ont mangé au réfectoire. De plus, M. Fournier rappelle que les prix de la cantine sont très attractifs, par rapport à ceux pratiqués à l'extérieur.

M. Fournier propose de réaffecter un nombre d'heures de cours de 13/14h sur le créneau 12h/13h et ainsi désengorger le créneau de midi.

M. Manresa propose de faire des cours à 55 minutes, mais sans interclasse, et ainsi tout le monde serait satisfait.

M. Le-Rohellec explique que c'est ce qu'il y a en partie maintenant, mais compte tenu de la superficie du lycée les temps de trajets sont de 5 minutes voire plus.

M. Ben Amar explique que lorsqu'il a en atelier les élèves sur la demi-journée, ce sont des cours d'une heure entière.

M. Fournier rappelle encore que les élèves perdent des centaines d'heures de cours sur l'année, 55 minutes c'est le cadre légal. De plus, il précise qu'il faut retrouver un cadrage pour les élèves, afin qu'ils arrivent à l'heure en cours. Cela libère les collègues de leurs responsabilités lors de l'interclasse. Cela laisse aussi un temps de battement pour tout le monde.

Mme Dars-Denise demande à quelle date ces nouveaux horaires sont susceptibles d'être mis en place. M. Fournier précise qu'ils seraient mis en place après les vacances de Toussaint.

Les parents d'élèves suggèrent qu'il faudrait faire déplacer les enseignants et non les élèves. M. Fournier explique qu'il n'y a pas assez de salles et que les enseignants bougent presque souvent autant que les élèves.

Les parents s'inquiètent de savoir si les horaires seront pour le monde, BTS compris. M. Fournier les rassure. Ils s'inquiètent encore des horaires pour les élèves des villages et expriment leur peur de les voir louper les bus.

Mme Ramanitra demande s'il ne faut pas proposer une pause méridienne d'1h30. M. Fournier explique que cela repousserait le départ du soir à 18h35.

M. Hacheme rappelle que ce ne sont que les enseignements généraux qui sont sur 1 heure qui seront impactés par les 55 minutes, sachant que dans les ateliers ils ont des blocs complets de 4 heures souvent, en EPS des blocs de 2 heures, et que les élèves ont des heures de cours en plus finalement. Il propose de faire le distinguo entre enseignement généraux et professionnels.

M. Fournier répond que ce sont les 2/3 des cours, même en enseignement technologique, qui sont sur 1 heure de cours. Il ajoute qu'il voit néanmoins souvent les enseignants proposer des heures de pauses lors de ces fameux cours de 4 heures, surtout, qu'en plus, il y a la récréation au milieu.

Vote : contre 10 ; pour 6 ; abstention 3.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 22-09-2022

- *N° de séance* : 7

Chapitre : VIII

Projets culturels

● **Sorties, projets culturels, voyages**

Mme Ferdinand propose de séparer 2022-2023 à cause du passage économique difficile, de la hausse des prix d'EDF, des pénuries... Elle espère que le Conseil régional va en tenir compte. Pour 2033 elle n'a pas le chiffre exact de la subvention, elle l'aura le 17 octobre.

M. Manresa s'inquiète pour sa sortie Urban trial, mais elle figure bien dans les projets.

Mme Diaz demande pourquoi le Voyage euro en Angleterre porté par M. Stortz et Mme Techeyne n'est pas proposé aux élèves d'Histoire euro, alors que c'est dû aux élèves qui font euro. M. Duparay propose de globaliser. M. Fournier répond que ce sont bien les enseignants de physique qui portent le projet. Mais rien ne s'oppose à ce que ces enseignants travaillent avec ceux d'Histoire.

Il ajoute que c'est Mmes Lalande et Garcia, nouvelle référente culture, qui ont travaillé sur ces projet et M. Beneddeb qui va s'en charger.

Mme Vaisse rappelle qu'il va falloir aussi rajouter le dossier Ordre national du mérite qui concerne les élèves de mode.

M. Fournier rappelle qu'il ne sait pas quelle sera la réponse donnée par la collectivité territoriale, il espère que nous pourrons fonctionner normalement, car les collectivités territoriales peuvent ne se conformer qu'à leurs missions, le chauffage, la restauration, l'accueil et laisser le pédagogique à l'Etat, cela peut s'effondrer et on aura plus les moyens de financer quoique ce soit. Il ne pense pas cependant que ce soit la ligne que défend la Région Occitanie. Cependant, en Ile de France il y a eu des alertes et les sorties ont été annulées.

Vote : 2 abstentions

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 22-09-2022
- *N° de séance* :

Chapitre : XII

Questions diverses

Pas de questions diverses.

Point d'actualité :

- il y a 2618 élèves inscrits actuellement au lycée ;
- les travaux sont achevés au CDI ;
- la nouvelle chaufferie à bois a été livrée ;
- les travaux vont être présentés pour le plateau sportif
- l'architecte du bâtiment B va être choisi, le parking doit être rénové, le dernier morceau du bâtiment A va être détruit et l'hôtellerie rasée pour 17 millions

M. Fournier fait remarquer que désormais on roule dans le bon sens dans le parking, ainsi il fait le souhait d'avoir un établissement normal où l'on roule à droite et où les élèves arrivent à l'heure.